

Maison d'Accueil Spécialisée Résidence de la Colline

La Maison d'Accueil Spécialisée est une structure d'hébergement continu agréée pour admettre au sein de 2 Unités dédiées, des personnes :

- Souffrant d'épilepsie sévère ayant entraîné un polyhandicap - 10 places dont une pour un accueil temporaire.
- Présentant un handicap durable, des suites d'une lésion cérébrale (Traumatisme crânien, A.V.C, autres pathologies neurologiques stabilisées) - 10 places dont une pour un accueil temporaire.



Les usagers doivent bénéficier d'une notification d'orientation en F.A.M. par leur **CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)** ; être âgé de 18 ans, et de plus, être cérébrolésé ou en situation d'épilepsie non stabilisée aux effets invalidants majeurs ne permettant pas une admission en établissement non spécialisé.

Modalités de séjour

- Admission: Chaque candidature est étudiée par une commission composée d'une équipe pluridisciplinaire. L'assistante sociale est la personne ressource de cette procédure. Des entretiens téléphoniques et ou une visite de contact sont possibles au préalable d'un acte de candidature.
- La durée de séjour est très variable. Une fois admis, il n'y a pas de limitation d'âge. Les personnes épileptiques dont la situation s'est significativement stabilisée, devront être réorientées vers un établissement non spécialisé, synonyme le plus souvent, d'un rapprochement familial.
- Type de séjour: Accueil long séjour, accueil temporaire de répit, de transition au projet de vie, accueil d'observation

et d'évaluation thérapeutique, stage d'évaluation et d'aide à l'orientation.

- Un accompagnement personnalisé: À partir des observations/évaluations des professionnels et du recueil des attentes du résident, un projet est co-construit avec la personne accueillie et/ou sa famille et/ou son curateur/tuteur. Ce projet est à minima, actualisé tous les ans.

Prestation médicale, paramédicale et psychologique :

- Des professionnels spécialisés dans l'épilepsie & les troubles neurologiques: neurologues, médecins, infirmières & psychologue.
- Un suivi en continu.
- Une équipe de santé à l'écoute des familles.
- La présence des infirmiers 24/24.
- Une collaboration étroite entre l'équipe médicale & d'accompagnement à la vie quotidienne.

Prestation sociale et d'accompagnement à la vie quotidienne

- Proposer un lieu de vie accueillant, sécurisant, soutenant en donnant une place centrale à l'utilisateur.
- Préserver, stimuler dès que possible, les autonomies personnelles et sociales et adapter notre accompagnement à l'évolution de la maladie ou au vieillissement de la personne.
- Observer toutes les manifestations du handicap ou de la maladie et améliorer la symptomatologie en vue d'une meilleure qualité de vie.
- Mettre en place un suivi personnalisé en termes de rééducation physique, cognitive et fonctionnelle.
- Des professionnels de proximité pour assister la personne dans tous les gestes de la vie quotidienne (aide-soignants, A.E.S.)
- Des professionnels formés aux spécificités de l'épilepsie et des répercussions neuropsychologiques des lésions cérébrales.
- Des professionnels qualifiés pour la surveillance de nuit. (Infirmiers et aides soignants).

Cadre de vie des résidents

Hébergement	• Unités de 10 chambres avec salle à manger, salon, salles d'activité et patio extérieur. • Chambres individuelles avec salle de bain et W.C. • Baignoire Spa ergonomique. • Salon des familles. • Salles d'activités.
Restauration	• Salle à manger par Unité : pour une dizaine de personnes. • Table ergonomique à hauteur variable. • Repas préparés sur place (Cuisine centrale ASPEC).
Activités	• Activités en interne ou à l'extérieur de l'établissement. • Ateliers mémoire (ex: chant/presse et actualités) • Projet thématique en préparation de la fête des familles et des amis annuelle. • Médiation animale. • Atelier esthétique.
Participation à la vie de l'établissement	• Conseil à la Vie Sociale. • Comité des fêtes. • Commission restauration.

